

2025-2026

PAMPHILE-LE MAY



Programme institutionnel

Centre
de services scolaire
des Navigateurs
Québec 

Tel qu'approuvé par le conseil
d'établissement le 16 mars 2025
Mme Marie-Ève Ouellet, direction

Table des matières

CRITÈRES DE PROMOTION ET DE CLASSEMENT ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026.....	4
De 1re secondaire à 2e secondaire	4
De 2e secondaire à 3e secondaire	4
De 3e secondaire à 4e secondaire	4
De 4e secondaire à 5e secondaire	5
Premier cycle du secondaire - 1re année.....	6
Profil Langues et Communications LC1	7
Premier cycle du secondaire – 2 ^e année.....	8
Profil Langues et Communications LC2	9
3 ^e année du secondaire.....	10
3e année du secondaire - Profils	11
Profil Langues et Communications LC3	12
4e année du secondaire.....	13
5e année du secondaire.....	14
5e année du secondaire - Option	15
CRITÈRES DE SÉLECTION AU PARCOURS TREMPLIN	16
Critères de sélection	16
Conditions d'admission	16
Parcours Tremplin	17
CRITÈRES D'ADMISSION AU PROGRAMME DE FORMATION À UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ	17
Critères d'admission	18
Objectifs poursuivis.....	18
Année 1	18
Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)	18
Pédagogie.....	18
Formation d'un métier semi-spécialisé	19
CRITÈRES CHEMINEMENT PARTICULIER CONTINU	20
Les matières modifiées	20
L'équipe-école	20
Cheminement particulier continu	21
CRITÈRES CHEMINEMENT PARTICULIER À L'AUTONOMIE.....	22
Cheminement particulier à l'autonomie 13-15 ans	23
CRITÈRE ACCÈS FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL ADAPTÉ	26
Caractéristique de la clientèle.....	26

Objectifs poursuivis.....	26
ACCÈS FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL ADAPTÉ.....	27
CRITÈRE PARCOURS FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL ADAPTÉ	28
Caractéristique de la clientèle.....	28
Objectifs poursuivis.....	28
CRITÈRES FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL.....	30
Vers le marché du travail.....	30
Les matières modifiées	30
Matières spécifiques à la formation préparatoire au travail.....	30
FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL.....	31

CRITÈRES DE PROMOTION ET DE CLASSEMENT ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

De 1^{re} secondaire à 2^e secondaire

L'élève qui aura obtenu un minimum de 25 unités de 1^{ère} secondaire, incluant la réussite de deux des trois disciplines de base (anglais, français, mathématique), sera admis en deuxième secondaire.

Pour poursuivre dans le profil LC, l'élève doit respecter le contrat qu'il a signé en début d'année.

*Si un échec dans une matière de base, cours d'été fortement recommandé ;

**Si 2 échecs dans les matières (anglais, français, math) et/ou moins de 25 unités de 1^{ère} secondaire, il y aura une étude de cas. Soit il y aura reprise de la 1^{ère} secondaire ou un classement vers un autre service sera proposé.

De 2^e secondaire à 3^e secondaire

L'élève qui aura obtenu un minimum de 25 unités de deuxième secondaire, incluant la réussite de deux des trois disciplines de base (anglais, français, mathématique), sera admis en troisième secondaire.

Pour poursuivre dans le profil LC, l'élève doit respecter le contrat qu'il a signé en début d'année.

*Si un échec dans une matière de base, cours d'été fortement recommandé ;

**Si 2 échecs dans les matières (anglais, français, math) et/ou moins de 25 unités de 2^e secondaire, il y aura une étude de cas. Soit il y aura reprise de la 2^e secondaire ou un classement vers un autre service sera proposé.

***Reprise de mathématique 2^e secondaire pour élève en échec : Si l'élève échoue ses mathématiques de 2^e secondaire, il est possible que l'élève reprenne ses mathématiques de 2^e sec à la suite d'une étude de cas basée sur le portrait de l'élève.

De 3^e secondaire à 4^e secondaire

L'élève qui aura obtenu un minimum de 24 unités de troisième secondaire, incluant la réussite de deux des trois disciplines de base (anglais, français, mathématique), sera admis en quatrième secondaire. La discipline de base échouée sera reprise l'année suivante.

*Si échec en sciences ou histoire, étude de cas. Possibilité de promotion au niveau supérieur, malgré un échec.

**Si échec dans plus de 2 matières (anglais, français, math, sciences, histoire), étude de cas.

Critères de choix des sciences ST-STE (Fortement recommandé)

- ◆ Réussir sciences de 3^e sec. avec un résultat au volet théorique sommaire 70 % ou plus.
- ◆ Réussir les math de 3^e sec. avec un résultat sommaire 70 % ou plus.

Critères de choix de la séquence en mathématique TS (Fortement recommandé)

- ◆ Réussir les math de 3^e sec. avec un résultat sommaire de 75 % ou plus.

Les résultats des années passées démontrent que les élèves qui ne réussissent pas leur cours de mathématiques de 3^e secondaire ou de CST4 avec un résultat final d'au moins 75 % ont **très peu de chances** de réussir la séquence TS.

En ce sens, l'équipe-école ne recommande pas la séquence TS à l'élève qui réussit son cours de mathématiques avec mesures d'appui ou à la suite d'un cours d'été.

Un élève de 3^e secondaire qui choisit le cours CST4 en 4^e secondaire pourra choisir le cours TS 4 quand il sera en 5^e secondaire, sans préjudice à sa diplomation.

À noter

- Tout élève qui choisit la séquence TS ne pourra faire de demande de changement de séquence en cours d'année.
- Un élève ayant choisi la séquence TS, qui serait à risque d'échouer le cours TS4 pourrait se présenter à un examen de la séquence CST4 à la suite d'une préparation obligatoire et ainsi avoir la possibilité d'obtenir les unités nécessaires à sa diplomation.

Nous espérons que ces informations vous guideront dans votre choix. L'important est d'opter pour un cours qu'on peut réussir ! N'hésitez pas à demander de l'aide auprès de votre enseignant de mathématiques ou de notre conseillère d'orientation pour plus de précisions.

De 4e secondaire à 5e secondaire

L'élève qui aura réussi sa discipline de français en 4e secondaire ou obtenu un minimum de 18 unités de quatrième secondaire sera admis en cinquième secondaire.

* La discipline échouée sera reprise l'année suivante.

Considérant que la 4^e secondaire est une année à sanction ministérielle, la reprise s'applique à l'ensemble des matières échouées.

Critères de choix : chimie et/ou physique (Fortement recommandé)

- ◆ Il est fortement recommandé d'avoir fait ou de faire le cours de math TS de 4e secondaire.
- ◆ Il est obligatoire d'avoir réussi le cours ST-STE de 4e secondaire.

Prérequis anglais enrichi (Tous les niveaux):

L'élève doit avoir la note de passage dans chacune des compétences et une moyenne générale de plus de 70% dans le cours d'anglais intensif ou régulier du primaire.

L'élève souhaitant faire le transfert de l'anglais régulier à l'anglais enrichi, soit en cours d'année ou pour l'année suivante, détient une moyenne disciplinaire de 80% dans la matière.

Autrement, une étude de cas sera faite par l'équipe d'anglais.

La direction se réserve le droit de déroger à ce prérequis s'il crée un dépassement ou un déséquilibre dans la constitution des groupes.

Premier cycle du secondaire - 1re année

Classification : **G1**

N° groupe:

102-103-104-105-106

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA108	132108	Français langue d'enseignement	8
MAT106	063126	Mathématique	6
GHE106	087103	Histoire et éducation à la citoyenneté	6
	095103	Géographie	
ANG104 ou ANG1E4	134104	Anglais langue seconde	4
	136104	ou Anglais enrichi*	
SCT103	055104	Science et technologie	3
ART103 ou MUS103	168104	Arts plastiques	3
	169104	ou Musique	
CCQ102	080102	Culture et citoyenneté Québécoise	2
EDU102	043102	Éducation physique	2
		**Option du profil à 2 périodes	2
		Total	36

**Profils			
AGD1P2	206162	Agro-Découverte	300\$
ART1P2	180142	Arts visuels et multi-techniques	200\$
MUS1P2	165142	Arts de la scène / musique	250\$
ENT1P2	104162	Entrepreneuriat	200\$
HOC1P2	046152 (hocke1)	Hockey	300\$
INF1P2	111142	Informatique-robotique	200\$
PLE1P2	044142 (Plein1)	Plein air	300\$
SPO1P2	046152 (sport1)	Multisports	225\$

* Prérequis anglais enrichi:

L'élève doit avoir la note de passage dans chacune des compétences et une moyenne générale de plus de 70% dans le cours d'anglais intensif ou régulier du primaire.

La direction se réserve le droit de déroger à ce prérequis s'il crée un dépassement ou un déséquilibre dans la constitution des groupes de 1re secondaire.

Premier cycle du secondaire - 1re année

Profil Langues et Communications LC1

Classification : **LC1**

N° groupe :

101

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA1L8	132108	Français langue d'enseignement	8
MAT1L6	063126	Mathématique	6
GHE1L6	087103	Histoire et éducation à la citoyenneté	6
	095103	Géographie	
ANG1L7	136104	Anglais enrichi*	6 + 1 midi
SCT1L3	055104	Science et technologie	3
ART103 ou MUS103	168104	Arts plastiques	3
	169104	ou Musique	
CCQ1L2	080102	Culture et citoyenneté Québécoise	2
EDU1L2	043102	Éducation physique	2
Total			37

Le profil Langues et communication inclut un midi complet (75 minutes) avec l'enseignant concerné dans le but de parfaire les projets du programme.

Coût : 300\$ + voyage SEVEC environ 900\$

Premier cycle du secondaire – 2^e année

Classification : **G2** N° groupe 202-203-204-205-206

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA208	132208	Français langue d'enseignement	8
MAT206	063226	Mathématique	6
GHE205	087203	Histoire et éducation à la citoyenneté	5
	095203	Géographie	
ANG204 ou ANG2E4	134204	Anglais langue seconde	4
	136204	ou Anglais enrichi*	
SCT104	055204	Science et technologie	4
ART203 ou MUS203	168204	Arts plastiques	3
	169204	ou Musique	
CCQ202	080202	Culture et citoyenneté Québécoise	2
EDU202	043202	Éducation physique	2
		**Option du profil à 2 périodes	2
		Total	36

**Profils			
AGD2P2	120242	Agro-Découverte	300\$
ART2P2	180242	Arts visuels et multi-techniques	200\$
MUS2P2	165242	Arts de la scène / musique	250\$
ENT2P2	104262	Entrepreneuriat	200\$
HOC2P2	046252 (hocke2)	Hockey	300\$
INF2P2	111242	Informatique-robotique	200\$
PLE2P2	044262 (plein2)	Plein air	300\$
SPO2P2	046252 (sport2)	Multisports	225\$

* Prérequis anglais enrichi :

L'élève doit avoir la note de passage dans chacune des compétences et une moyenne générale de plus de 70% dans le cours d'anglais enrichi précédent.

L'élève souhaitant faire le transfert de l'anglais régulier à l'anglais enrichi, soit en cours d'année ou l'année suivante, détient une moyenne disciplinaire de 80% dans la matière. Autrement, une étude de cas sera faite par l'équipe d'anglais.

La direction se réserve le droit de déroger à ce prérequis s'il crée un dépassement ou un débalancement dans la constitution des groupes de 2^e secondaire.

Premier cycle du secondaire – 2^e année

Profil Langues et Communications LC2

Classification : **LC2** N° groupe : **201**

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA2L8	132208	Français langue d'enseignement	8
MAT122L6	063226	Mathématique	6
GHE2L5	087203	Histoire et éducation à la citoyenneté	5
	095203	Géographie	
ANG2L6	136204	Anglais enrichi*	5 + 1 midi
ESP2L1	141242	Espagnol	1
SCT2L4	055204	Science et technologie	4
ART203 ou MUS203	168204	Arts plastiques	3
	169204	ou Musique	
CCQ2L2	080202	Culture et citoyenneté Québécoise	2
EDU2L2	043202	Éducation physique	2
Total			37

Le profil Langues et communication inclut un midi complet (75 minutes) avec l'enseignant concerné dans le but de parfaire les projets du programme.

Coût : 300\$ + voyage Boston environ 625\$

3^e année du secondaire

Classification : **G3**

N° groupe :

302-303

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA308	132308	Français langue d'enseignement	8
MAT306	063306	Mathématique	6
HIS304	085304	Histoire et éducation à la citoyenneté	4
ANG304 ou ANG3E4	134304	Anglais langue seconde	4
	136304	ou Anglais enrichi*	
EDU303	043302	Éducation physique	3
ART302 Ou MUS302	168302	Arts plastiques	2
	169302	Musique	
		**Choix de Science à 6 périodes	6
		*** Choix de profil à 3 périodes	3
Total			36

**Sciences			
FORMATION GÉNÉRALE			
SCT306	055306	Science et technologie	6
OU			
FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE			
STA306	055306	Science et technologie appliquée	6

* Prérequis anglais enrichi :

L'élève doit avoir la note de passage dans chacune des compétences et une moyenne générale de plus de 70% dans le cours d'anglais enrichi précédent.

L'élève souhaitant faire le transfert de l'anglais régulier à l'anglais enrichi, soit en cours d'année ou l'année suivante, détiennent une moyenne disciplinaire de 80% dans la matière.
Autrement, une étude de cas sera faite par l'équipe d'anglais.

La direction se réserve le droit de déroger à ce prérequis s'il crée un dépassement ou un déséquilibre dans la constitution des groupes de 3^e secondaire.

Reprise de mathématique 2^e secondaire pour élève en échec

Si l'élève échoue ses mathématiques de 2^e sec, il est possible que l'élève reprenne ses mathématiques de 2^e sec à la suite d'une étude de cas basée sur le portrait de l'élève.

3e année du secondaire - Profils

*** PROFILS À 3 PÉRIODES			
AVG303	181354	Arts visuels graphique	300,00 \$
CTA303	062344	Conception technologique à l'atelier	300,00 \$
LIT303	157344	Culture et littérature	300,00 \$
FAC303	048364	Fillactive	300,00 \$
HOC303	048364	Hockey	300,00 \$
SPO303	048364	Multi-sports	300,00 \$
MUS3A3	165344	Musique (Marching Band)	300,00 \$
PPO303	106304	Projet personnel d'orientation	300,00 \$
INF303	111354	Robotique	300,00 \$

La direction se réserve le droit de fermer un groupe si le nombre d'élèves inscrits à une option est insuffisant.

3^e année du secondaire

Profil Langues et Communications LC3

Classification : **LC3** N° groupe:

301

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA3L8	132308	Français langue d'enseignement	8
MAT3L6	063306	Mathématique	6
SCT3L6	055306	Science et Technologie	6
ANG3L6	136304	Anglais enrichi*	5 + 1 midi
HIS3L4	085304	Histoire et éducation à la citoyenneté	4
ESP3L3	141304	Espagnol	3
ART302 ou MUS302	168302	Arts plastiques	2
	169302	Musique	
EDU3L2	043302	Éducation physique et à la santé	2
Total			37

Les élèves ont un midi linguistique en anglais

Coût : 300\$ + voyage Ottawa environ 500\$

4e année du secondaire

Classification : **G4** N° groupe:

401-402

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA406	132406	Français langue d'enseignement	6
TSC406 ou CST406	064426	Mathématique (Technico-sciences) **	6
	063414	Mathématique (Culture, société et technique)	
ANG404 ou ANG4E4	134404	Anglais langue seconde	4
	136404	ou Anglais enrichi*	
CCQ404	080404	Culture et citoyenneté Québécoise	4
HIS404	085404	Histoire et éducation à la citoyenneté	4
EDU402	043402	Éducation physique et à la santé	2
ART402 ou MUS402	168402	Arts plastiques	2
	169402	Musique	
		*** Choix de Science à 8 périodes	8
		Total	36

***SCIENCES

FORMATION GÉNÉRALE			
STE408	055444	Science et technologie**	8
	058404	Science et technologie de l'environnement	

OU

FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE			
ATS406	057416	Applications technologiques et scientifiques	6
Une option à 2 périodes sera donnée			
EDU462 ou EXP402	046462	Éducation physique multisports	2
	198402	ou Exploration de la formation professionnelle	

*Prérequis anglais enrichi : L'élève doit avoir la note de passage dans chacune des compétences et une moyenne générale de plus de 70% dans le cours d'anglais enrichi précédent.

L'élève souhaitant faire le transfert de l'anglais régulier à l'anglais enrichi, soit en cours d'année ou pour l'année suivante, détient une moyenne disciplinaire de 80% dans la matière.
Autrement, une étude de cas sera faite par l'équipe d'anglais.

La direction se réserve le droit de déroger à ce prérequis s'il crée un dépassement ou un débalancement dans la constitution des groupes de 4e secondaire.

** L'équipe école recommande fortement : Que l'élève inscrit dans la séquence mathématique TS ait obtenu un résultat supérieur à 75% en mathématique de 3e secondaire. Que l'élève inscrit en science ST-STE ait obtenu un résultat supérieur à 70% en sciences pour le volet théorique et en mathématique de 3e secondaire.

5e année du secondaire

Classification : **G5**

N° groupe:

501-502

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRA506	132506	Français langue d'enseignement	6
TSC506 ou CST506	064506	Mathématique (Technico-sciences)	6
	063504	ou Mathématique (Culture, société et technique)	
ANG504 ou ANG5E4	134504	Anglais langue seconde	4
	136506	ou Anglais enrichi*	
EDM504	092502	Monde contemporain	4
	102522	Éducation financière	
EDU502	043502	Éducation physique et à la santé	2
CCQ502	080502	Culture et citoyenneté Québécoise	2
SHV502	046562	Saines habitudes de vie	2
ART302 ou MUS302	168302	Arts plastiques	2
	169302	Musique	
		**Option 2 cours à 4 périodes	8
Total			36

Reprise de matière de 4e sec. à la place d'option de 5e sec.			
HIS404	085404	Histoire et éducation à la citoyenneté	4
ATS406	057416	Applications technologiques et scientifiques (on enlève les 2 périodes de SHV502)	6

*Prérequis anglais enrichi :

L'élève doit avoir la note de passage dans chacune des compétences et une moyenne générale de plus de 70% dans le cours d'anglais enrichi précédent.

L'élève souhaitant faire le transfert de l'anglais régulier à l'anglais enrichi, soit en cours d'année ou l'année suivante, détient une moyenne disciplinaire de 80% dans la matière.

Autrement, une étude de cas sera faite par l'équipe d'anglais.

La direction se réserve le droit de déroger à ce prérequis s'il crée un dépassement ou un déséquilibre dans la constitution des groupes de 5e secondaire.

Voir annexe pour les options de 5e secondaire

5e année du secondaire - Option

ION 2 COURS À 4 PÉRIODES (pour un total de 8 périodes)			
CHI504	051504	Chimie	4
PHY504	053504	Physique	4
ART504	168504	Option Arts plastiques	4
EDU544	045544	Option Éducation physique	4
MUS544	165544	Option Initiation à la musique	4
MUS5A4	165564	***Option Stage-Band (musique avancée)	4
HIS504	085544	Histoire du XXe siècle	4

*** L'option Stage-Band est ouverte aux élèves qui désirent peaufiner leur instrument dans un contexte d'ensemble populaire.

CRITÈRES DE SÉLECTION AU PARCOURS TREMPLIN

Le parcours Tremplin permet aux élèves de l'école Pamphile-Le May de poursuivre leurs études et d'actualiser leur plein potentiel dans un cheminement différencié. Il est important de savoir que le parcours Tremplin **ne mène pas directement** au diplôme d'études secondaires. Cependant, il offre la chance à un élève de poursuivre des matières académiques et de réfléchir sur son parcours futur.

Les élèves du **parcours Tremplin** poursuivent leur enseignement de manière individualisée (modulaire) tout en respectant un échancier. Chaque élève a un conseiller attitré afin de suivre sa progression académique.

À la suite du **parcours Tremplin**, les élèves peuvent poursuivre leur scolarisation en fonction de leur projet de vie, de leurs capacités et de leur engagement dans leur parcours scolaire ; les conditions d'admission des différents services scolaires et les perspectives de chaque élève sont discutées dans le cadre du cours d'exploration professionnelle et dans le cadre de rencontres d'orientation.

Critères de sélection

- Avoir 15 ans ou démontrer une maturité et un niveau de responsabilisation et d'autonomie. Pour le démontrer, l'élève pourra être mis à l'essai en modulaire en mathématiques, en français et/ou en anglais. Il pourra ainsi démontrer ses capacités à bien comprendre et à se responsabiliser pour son rythme de travail en suivant un échancier.
- Avoir réussi deux matières de base sur 3 de 2e secondaire ou d'avoir la capacité de réussir les matières régulières de 3e ou 4e secondaires. L'évaluation cognitive, les recommandations des enseignants, le suivi de l'orthopédagogue seront des éléments à considérer pour avoir accès au parcours Tremplin.
- Avoir le désir de faire un tremplin vers :
 - ◆ La formation professionnelle
 - ◆ Le marché du travail
 - ◆ Le Centre d'éducation des adultes
 - ◆ L'élève devra avoir une cible, un objectif à atteindre pour être admis dans ce parcours.
- Être autonome et avoir un certain degré de responsabilisation Une lettre de recommandation de ses enseignants pourrait être exigée.

Conditions d'admission

- L'élève s'engage à participer à tous ses cours. L'école à la carte n'est pas disponible au secteur jeunes.
- L'élève s'engage à participer à deux stages.
- L'élève s'engage à participer à toutes les activités et sorties proposées
- L'élève s'engage à accepter l'aide d'un intervenant

Avantages

Dans ce parcours, l'élève aura moins d'intervenants, pourra avancer à son rythme et avoir un encadrement plus rigoureux.

Parcours Tremplin

Classification : **T01 -T02**

N° groupe : **309 - 310**

ATELIER	Modules ou codes horaires	Codes matières	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
MATTRE	MAT110	06310D	063126	Mathématique	8
	MAT210	06320D	063226		
	MAT310	06330D	063306		
	MAT410	06340D	063414		
	MAT510	06350D	063504		
FRATRE	FRA110	13210D	132108	Français	10
	FRA210	13220D	132208		
	FRA310	13230D	132308		
	FRA410	13240D	132406		
	FRA510	13250D	132506		
ANGTRE	ANG107	13410D	134104	Anglais	6
	ANG207	13420D	134204		
	ANG307	13430D	134304		
	ANG407	13440D	134404		
	ANG507	13450D	134504		
EDUTRE	EDU413	T01	043402	Éducation physique	3
	EDU513	T02	043502		
ARTTRE	ART4D2	T01	168402	Arts plastiques	2
	ART5D2*	T02	168502		
SENTRE	SEN414	T01	104524	Sensibilisation à l'entrepreneuriat	4
EXPTRE	EXP413	T01	198404	Exploration professionnelle	3
	SHV502	T02	046562	Saine habitude de vie	2
	VIC5D1	T02	106582	Vie Citoyenne	1
CHOIX D'UNE OPTION DE 5E SECONDAIRE POUR ÉLÈVE EN 2E ANNÉE DE TREMPLIN					
	ART504	T02	168504	Option Arts plastiques 5e sec	4
	MUS544	T02	165544	Option Initiation à la musique 5 ^e sec	
	EDU544	T02	045544	Option Éducation physique 5e sec	
Total					36

Par défaut, les élèves auront les modules en gris. Par la suite, ils auront leurs modules selon leur classement.

Note : un élève qui arrive directement en T02 sans passer par T01 ne fera pas les cours de Vie citoyenne, ni Saines habitudes de vie, ni les cours optionnels. Il aura à son horaire le cours de sensibilisation à l'entrepreneuriat et le cours d'exploration professionnelle avec les T01.

CRITÈRES D'ADMISSION AU PROGRAMME DE FORMATION À UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ

Le FMSS permet aux élèves de l'école Pamphile-Le May de poursuivre leurs études et d'actualiser leur plein potentiel dans un cheminement différencié.

Cette formation d'une durée d'un an prépare les élèves à exercer un métier semi spécialisé. La formation pratique, dispensée selon la formule alternance travail-études, comporte deux matières : *Préparation au marché du travail* et *Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé*.

Il est important de savoir que le parcours FMSS ne mène pas directement au diplôme d'études secondaires, mais plutôt à une certification FMSS.

Critères d'admission

- Avoir au moins 15 ans au 30 septembre
- Avoir atteint les objectifs du primaire en français et en mathématique, mais n'a pas atteint ceux de la 2e secondaire
- Vouloir vivre des réussites, notamment en développant des attitudes et des comportements requis en milieu de travail et en s'appropriant toutes les compétences professionnelles reliées à un métier semi spécialisé

Objectifs poursuivis

- Permettre à l'élève, par un soutien dans son projet de vie, de poursuivre sa formation générale tout en se préparant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé
- S'approprier toutes les compétences spécifiques propres à l'exercice d'un métier semi-spécialisé
- Développer les attitudes et les comportements requis en milieu de travail

Année 1

375 heures de stages à l'externe dans un métier semi-spécialisé

*** Dans certains cas particuliers, il est possible pour un élève de suivre ce programme pour une 2e année

Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS)

- Certificat officiel décerné par le MELS à l'élève qui réussit les deux compétences de la matière Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé ainsi que la matière Préparation au marché du travail.
- Un CFMS est décerné au jeune qui a:
- suivi la formation d'une durée minimale de 900 heures (qui comprend 450 heures de formation générale et 450 heures de formation pratique);
- réussi la formation pratique relative à ce métier semi-spécialisé d'une durée minimale de 450 heures.

Pédagogie

- Enseignement individualisé (modulaire)
- Stage(s) réalisé(s) à l'extérieur de l'école dans un milieu de travail réel (métier semi-spécialisé)
- Plan d'intervention Bulletin FMS : 1er cycle du secondaire (régulier) en français, en mathématique et en anglais
- 3e secondaire pour les matières de la formation pratique (Préparation au marché du travail et Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (stage))

Formation d'un métier semi-spécialisé

Classification : FMS

N° groupe : 207

ATELIER	Modules ou codes horaires	Codes matières	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
MATFMS	MAT1F5	0631MS	63126	Mathématique	5
	MAT2F5	0632MS	63226	Mathématique	
	MAT3F5	0633MS	63306	Mathématique	
FRAFMS	FRA1F6	1321MS	132108	Français	6
	FRA2F6	1322MS	132208	Français	
	FRA3F6	1323MS	132308	Français	
ANGFMS	ANG1F5	1341MS	134104	Anglais	5
	ANG2F5	1342MS	134204	Anglais	
	ANG3F5	1343MS	134304	Anglais	
EDUFMS		43302	43302	Éducation physique	2
MET015		196204	196204	Préparation métier semi-spécialisé	15
TRA003		199233	199233	Préparation au marché du travail	3
Total					36*

* Horaire sur 5 jours
2-3 jours semaine en classe
2-3 jours semaine en stage

Certaines semaines à l'école ou en stage à temps plein

CRITÈRES CHEMINEMENT PARTICULIER CONTINU

Ce parcours de deux ou trois ans s'adresse aux élèves qui manifestent de grandes difficultés académiques et dont la recommandation de l'équipe-école justifie ce classement.

Les apprentissages académiques seront modifiés selon les capacités de chaque élève lui permettant ainsi de progresser à son rythme.

Nous souhaitons que les élèves de ce parcours vivent des réussites qui sont essentielles au développement de leur estime de soi. La réussite des cours du Cheminement Particulier Continu ne donne pas accès aux unités pour la sanction des études. Il ne donne donc pas accès au diplôme d'études secondaires.

Les matières modifiées

Français
Anglais
Mathématique
Histoire et éducation à la citoyenneté
Géographie
Éthique et culture religieuse
Sciences et technologie
Musique
Arts plastiques
Éducation physique
Profil au choix de l'élève

L'équipe-école

Une équipe de professionnels

en psychoéducation,

en psychologie,

en orthopédagogie,

en orientation

et en éducation spécialisée

travaille en collaboration avec l'équipe-école afin de soutenir les élèves dans leur cheminement.

Cheminement particulier continu

Classification : CP1-CP2-CP3

120-220-320

Atelier	Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
FRACPC	FRA117 FRA217 FRA317	132100 132200 132300	Français langue d'enseignement	7
MATCPC	MAT117 MAT217 MAT317	063100 063200 063300	Mathématique	7
GHECPC	GHE113	085100 085200 085300	Histoire et éducation à la citoyenneté	3
	GHE213 GHE313	095100 095200 095300	Géographie	
ANGCPC	ANG113 ANG213 ANG313	134100 134200 134300	Anglais langue seconde	3
SCTCPC	SCT113 SCT213 SCT313	055100 055200 055300	Science et technologie	3
EDUCPC	EDU113 EDU213 EDU313	043100 043200 043300	Éducation physique	3
CCQCPC	CCQ112 CCQ212 CCQ312	080100 080200 080300	Culture et citoyenneté Québécoise	2
ATECPC	ATE102 ATE202 ATE302	103150 103250 103350	Atelier : Dev. perso. et dev. aptitudes	2
ARTCPC Ou MUSCPC	ART114 ART214 ART314	168100 168200 168300	Arts plastiques	4
	MUS114 MUS214 MUS314	169100 169200 169300	Musique	
**Option du profil à 2 périodes				2
Total				36

**Profils			
AGD%P2		Agro-Découverte	300\$
ART%P2	180%42	Arts visuels et multi-techniques	200\$
MUS%P2	165%42	Art de la scène / musique	250\$
ENT%P2	104%62	Entrepreneuriat	200\$
HOC%P2	046%52 (Hoc%)	Hockey	300\$
INF%P2	111%42	Informatique-robotique	200\$
PLE%P2	044%%2 (Plein%)	Plein air	300\$
SPO%P2	046%52 (Sport%)	Multisports	225\$

CRITÈRES CHEMINEMENT PARTICULIER À L'AUTONOMIE

Information à venir

Cheminement particulier à l'autonomie 13-15 ans

Profil : CAPS

Classification : CPA

groupe-repère : 375

CAPS			COURS OBLIGATOIRES	Périodes
Atelier	Codes horaires	Codes officiels		
EXPCPA	EXP501	114180 133190	*Exploiter l'information disponible dans son environnement *Communiquer	20
	EXP502	114280 113290		
	EXP503	114380 133390		
	EXP504	114480 133490		
INTCPA	INT551	108190	*Interagir avec son milieu	3
	INT552	108290		
	INT553	108390		
	INT554	108490		
ARTCPA	ARPCA1	117190	ARTS * Agir avec méthode	4
	ARPCA2	117290		
	ARPCA3	117390		
	ARPCA4	117490		
EDUCPA	EDUCA1	101190	Éducation physique * agir de façon sécuritaire	5
	EDUCA2	101290		
	EDUCA3	101390		
	EDUCA4	101490		
MUSCPA	MUSCAP	MUSCAP	Musique	4
Total				36

Notre programme vise le développement global de la personne, particulièrement au niveau du développement cognitif, de l'autonomie, de l'insertion sociale et de l'intégration socioprofessionnelle.

La grille matière compte 36 périodes obligatoires.

Le programme **CAPS** (Compétences axées sur la participation sociale) consiste à la réalisation de soi et de l'appartenance à un groupe scolaire et social

Profil : **DIP**

classification : **CPA**

groupe-repère : **575**

DIP			Cours obligatoires	Périodes
Atelier	Codes horaires	Codes officiels		
INTCPA	AEX210	AEXFS210	S'adapter à son environnement DIP 16ans	3
ARTCPA	ASX210	ASXFS210	Arts - Agir efficacement DIP 16 ans	4
EDUCPA	CEX210	CSXFS210	Communiquer efficacement DIP 16 ans	5
EXPCAP	EXPDIP	EAMFS210	S'engager dans des activités DIP 16 ans	20
		EBEFS210	Exprimer adéquatement ses besoins DIP 16 ans	
		IEXFS210	Intéragir avec son entourage DIP 16 ans	
MUSCPA	MUS60	MUSDEFI	Musique	4
Total				36

Cheminement particulier à l'autonomie 16-21 ans

Profil : DEFI

Classification : CPA groupe-repère : 685

DEFI			COURS OBLIGATOIRES	Périodes
Atelier	Codes horaires	Codes officiels		
ARTCPA	ART602	ARTDEFI	Arts plastiques	4
EDUCPA	EDU604	EDUDEFI	Éducation physique	5
MUSCPA				
INTCPA	HAC612	115160	Habiletés sociales - Croissance personnelle Vie domestique/Loisirs/transport	3
	HAC622	115260		
	HAC632	115360		
	HAC642	115460		
	HAC652	115560		
EXPCPA		132190	Français Approche multidisciplinaires	20
		132290		
		132390		
		132490		
		132590		
		199170	Sensibilisation au choix de métier	
		199270		
		199370		
		199470		
		199570	Mathématique Approches multidisciplinaires	
		066190		
		066290		
		066390		
		066490		
		066590	Préparation au marché du travail - Stages	
		199180		
		199280		
		199380		
		199480		
		199580		
			Total	36

Notre programme vise le développement global de la personne, particulièrement au niveau du développement cognitif, de l'autonomie, de l'insertion sociale et de l'intégration socioprofessionnelle. La grille matière compte 36 périodes obligatoires.

Le programme DEFI signifie « Démarche éducative favorisant l'intégration sociale ».

CRITÈRE ACCÈS FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL ADAPTÉ

Une classe à effectif réduit ayant comme objectif principal de permettre à l'élève de poursuivre ses apprentissages dans un contexte adapté à ses besoins en tenant compte de ses difficultés sur le plan du fonctionnement général (scolaire et social) et de ses comportements adaptatifs. La poursuite du cheminement scolaire et du développement d'attitudes et d'aptitudes sociales et professionnelles.

Caractéristique de la clientèle

- Élève généralement âgé entre 12 et 14 ans
- Élève présentant un retard significatif sur le plan des comportements adaptatifs et ayant des besoins particuliers sur le plan de l'autonomie et des habiletés sociales.
- Élève nécessitant un soutien important dans plusieurs des domaines suivants : la vie quotidienne, la santé et la sécurité personnelle, l'interaction sociale et la communication, les apprentissages.

Objectifs poursuivis

Permettre à l'élève, par un soutien dans son projet de vie, de :

- Développer les apprentissages scolaires (lecture, écriture et mathématique)
- Développer la communication et le langage, tant au plan expressif que réceptif.
- Développer les compétences à établir des relations sociales.
- Développer l'autonomie de l'élève.
- Développer, dans divers secteurs d'activités, des connaissances et des habiletés requises pour la poursuite au programme de 2^e cycle du secondaire en Formation préparatoire au travail -adaptée (FPT - A).

ACCÈS FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL ADAPTÉ

profil : ACCÈS-FPTA Classification : ACC - PT1 Groupe repère : 125 -225

Atelier	Accès (12 à 14 ans)		FPTA-1 (15 ans)		COURS OBLIGATOIRES	Périodes
	Codes horaires	Codes officiels	Codes horaires	Codes officiels		
ANGACC	ANG101	135101	ANG130	135130	Anglais	2
TITACC	ACCTIT	103101 130101 067101 PMT101 109101 ENTACC	PT1TIT	103130 130130 067130 199130 109134 ENTPT1	Autonomie et participation social Français Mathématique Préparation au marché du travail Sensibilisation au monde du travail Entrepreneuriat (profil 300\$)	24
EDUACC	EDU101	45101	EDU130	45130	Éducation physique et à la santé	3
EXPACC	EXP101	59101	EXP134	59134	Expérimentation technologique et scientifique	3
GHEACC	GHE101	93101	GHE130	93130	Géographie - Histoire et éducation à la citoyenneté	2
ARTPTA ou MUSPTA	ART101	168101	ARTPT1	168101	Arts plastiques	2
	MUS101	169101	MUSPT1	169101	Musique	
					Total :	36

CRITÈRE PARCOURS FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL ADAPTÉ

Une classe à classe à effectif réduit qui a comme objectif principal de permettre à l'élève de poursuivre les apprentissages du programme FPT dans un contexte mieux adapté à ses besoins en tenant compte de ses difficultés sur le plan du fonctionnement général (scolaire et social) et de ses comportements adaptatifs.

Tout comme le programme FPT, l'enseignement vise le développement de compétences socioprofessionnelles chez l'élève, notamment par le biais d'apprentissages réalisés en contexte de plateaux de travail dans l'école et d'expériences de stage dans de réels milieux de travail pour les élèves qui en ont la capacité.

Caractéristique de la clientèle

- Élève ayant au moins 15 ans au 30 septembre.
- Élève n'ayant pas atteint les objectifs du primaire en français et en mathématique.
- Élève présentant un retard significatif sur le plan des comportements adaptatifs et ayant des besoins particuliers sur le plan de l'autonomie et des habiletés sociales.
- Élève nécessitant un soutien important dans plusieurs des domaines suivants : la vie quotidienne, la santé et la sécurité personnelle, l'interaction sociale et la communication, les apprentissages.

Objectifs poursuivis

Permettre à l'élève, par un soutien dans son projet de vie, de :

- Parfaire le développement de ses compétences scolaires en privilégiant le savoir-faire et le savoir-être afin qu'il puisse établir des liens entre sa vie scolaire actuelle et son avenir, et donner ainsi un sens à ses apprentissages scolaires.
- Développer des attitudes, des comportements et des compétences socioprofessionnelles transférables dans sa vie en société et dans le monde du travail.
- S'approprier certaines compétences spécifiques d'un ou de plusieurs métiers semi-spécialisés.
- Développer son autonomie en bénéficiant d'interventions pédagogiques adaptées à son profil, à son rythme ou à ses difficultés d'apprentissage et en axant sa formation sur le développement de son plein potentiel.

Formation préparatoire au travail adapté

Profil : FPTA-2 /FPTA-3

classification : PT2/PT3

groupe-repère : 235/240

16 à 21 ans						
Atelier	FPTA-2		FPTA-3		COURS OBLIGATOIRES	Périodes
	Codes horaires	Codes officiels	Codes horaires	Codes officiels		
	ANG234	135234			Anglais	2
	PT2TIT	103230 108230 067230 199230			Autonomie et participation sociale Insertion professionnelle Mathématique Préparation au marché du travail	23
			PT3TIT	103234 108234 067234 199233		27
EDUPTA	EDU234	045234	EDUPT3	045101	Éducation Physique	3
	FRA230	130230			Français	4
			FRA234	130234		2
GHEPTA	GHE230	093230	GHE234	093234	Géographie - Histoire et éducation à la citoyenneté	2
ARTPTA ou MUSPTA	ARTPT2	167101	ARTPT3	167101	Arts plastiques	2
	MUSPT2	169101	MUSPT3	169101	Musiques	
Total :						36

CRITÈRES FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL

Le parcours de formation préparatoire au travail est un groupe à effectif réduit qui vise à permettre à l'élève de développer ses compétences personnelles et professionnelles pour favoriser l'insertion et le maintien en emploi.

FPT 1: L'élève est à l'école à temps plein. Il reçoit les cours de base (modifiés) en français, math et anglais et vivra plusieurs ateliers et stages à l'intérieur de l'école. Récupération, menuiserie, couture, serre, partenariat avec les moissonneurs solidaires, entrepreneuriat, cuisine. Tous les stages à l'interne permettent au jeune d'apprendre à découvrir ses forces et ses intérêts.

FPT 2: L'élève est en stage en milieu de travail 60 jours et 120 jours à l'école. L'élève explore le marché du travail par le biais des 2 stages.

FPT 3: L'élève est 120 jours en stage et 60 jours à l'école. Le dernier stage est soigneusement choisi pour permettre au jeune d'accéder à un emploi dans le domaine qui l'intéresse.

Dès son arrivée en FPT 1, l'élève est amené à progresser à son rythme et selon ses capacités. À partir de FPT 2, le jeune a la chance de poursuivre ses apprentissages par des stages dans des métiers semi-spécialisés ou non spécialisés dans des entreprises de la région. Les cours sont principalement axés sur l'autonomie fonctionnelle: budget, CV, préparation à l'entrevue, calcul des taxes, implication citoyenne, RCR.

Vers le marché du travail

À la fin de son parcours de 3 ans et au terme de 4 stages supervisés en entreprise, 95% de nos jeunes sont engagés dans leur milieu de travail. Certains peuvent bénéficier de formations à l'intérieur des entreprises qui les engagent.

À la fin de chacun des stages réussi, un certificat école est remis à l'élève qui peut l'ajouter à son CV. Le parcours FPT ne donne pas accès au diplôme d'études secondaires, mais à une attestation ministérielle.

Les matières modifiées

- Français
- Anglais
- Mathématique
- Univers social
- Éducation physique
- Expérimentation technologique

Matières spécifiques à la formation préparatoire au travail

- Autonomie et participation sociale
- Sensibilisation au marché du travail
- Préparation au marché du travail
- Insertion professionnelle.

FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL

Profil : FPT-1

classification : FP1

Groupe repère : 345

Codes horaires	Codes officiels	COURS OBLIGATOIRES	Périodes
ANG134	135130	Anglais	4
AUT134	103130	Autonomie et participation sociale	3
EDU132	045130	Éducation physique	2
ETS134	059134	Expérimentation technologiques et scientifiques	4
FRA136	130130	Français	5
GHE132	093130	Géographie -Histoire	2
MAT136	067130	Mathématique	5
SMT136	109134	Sensibilisation su monde du travail	6
PMT132	199130	Préparation au marché du travail	2
		** choix de profil à 3 périodes	3
		Total :	36

L'élève doit faire un choix de profil de 3e secondaire parmi les choix suivants :

*** PROFILS À 3 PÉRIODES			
AVG303	181354	Arts visuels graphique	300,00 \$
CTA303	062344	Conception technologique à l'atelier	300,00 \$
LIT303	157344	Culture et Littérature	300,00 \$
FAC303	048364	Fillactive	300,00 \$
HOC303	048364	Hockey	300,00 \$
SPO303	048364	Multi-sports	300,00 \$
MUS3A3	163344	Musique (Marching Band)	300,00 \$
PPO303	106304	Projet personnel d'orientation	300,00 \$
INF303	111354	Robotique	300,00 \$

Formation préparatoire au travail

Profil : FPT-2 et FPT-3 classification : FP2-FP3 Groupe-repère : 455 - 565

Atelier	FPT-2		FPT-3		COURS OBLIGATOIRES	Périodes
	Codes horaires	Codes officiels	Codes horaires	Codes officiels		
	ANG232	135234			Anglais	2
	AUT234	103230	AUT332	103234	Autonomie et participation sociale	4 2
EDUFPT	EDU232	045234	EDU332	045130	Éducation physique	2
	FRA236	130230	FRA332	130234	Français	6 2
GHEFPT	GHE232	093230	GHE332	093234	Géographie - Histoire	2
	INS234	108230	INS334	108234	Insertion sociale et professionnelle	12 24
	MAT236	067230	MAT332	067234	Mathématique	6 2
PMTFPT	PMT232	199230	PMT332	199333	Préparation au marché du travail	2
Total :						36